



Groupe(s) :

Baby	Loisirs	Compet	Team

Bulletin d'inscription

CLUB GROUP'OMNISPORTS DE SAINT JULIEN L'ARS

Saison 2023/2024

Date de dépôt du dossier : ____/____/20__

Renouvellement

Nouvelle inscription

Mutation

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Portable(s) : _____

Mail(s) (en majuscules) : _____

Pour les mineurs :

Parent 1 :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Portable(s) : _____ Mail(s) (en majuscules) : _____

Parent 2 :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Portable(s) : _____ Mail(s) (en majuscules) : _____

Autre membre de la famille (ouvrant droit à réduction) : _____

Lien de parenté : _____

SECTION GYM	SECTION LOISIRS
<input type="checkbox"/> Activités Gymniques de Loisirs (dès GS) ou parcours (1 cours) 160 € <input type="checkbox"/> Cours loisirs complémentaire 20 € <input type="checkbox"/> Pass'Compétition « Pouss1 / Pouss2 / Benja1 / Benja2 / GAM compet » 200 € + 20 € de frais d'engagements <input type="checkbox"/> Pass'Compétition « Pouss Perf. / Benja Perf. / TC1 à TC3 » 220 € + 20 € de frais d'engagements <input type="checkbox"/> TeamGym1 (petites) & Adultes 175 € <input type="checkbox"/> TeamGym Perf. 190 € <input type="checkbox"/> Licencié dans un autre club de gymnastique en 2022/2023. Club :	<input type="checkbox"/> Petite Enfance « MiniGyms » (15 mois – 4 ans) 130 € <input type="checkbox"/> Cours Adultes Gym/Renfo encadré 130 € <input type="checkbox"/> Cours Adultes complémentaire 20 € <div style="border: 2px solid orange; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;"> <p><u>Réductions</u></p> <p>pour une même famille : père/mère/frère/sœur</p> <p>2^{ème} inscription : -15 €</p> <p>3^{ème} inscription et + : -20 € supplémentaires</p> </div>
<input type="checkbox"/> Réduction de 50 € pour les bénéficiaires du pass'sport <u>sur présentation du document original.</u> (code Pass'Sport)	

Les documents à fournir pour l'inscription sont les suivants :

- le bulletin d'inscription dûment complété.
- le règlement total de cotisation (possibilité de payer en plusieurs chèques – 5 max).
- le formulaire de licences et d'assurance Sports pour Tous complété (Section Loisirs)
- une enveloppe timbrée non libellée
- certificat médical ou attestation médicale fournie par le club selon situation :

SECTION GYM		SECTION LOISIRS	
Compétition Certificat de non contre-indication à la pratique de la gymnastique <u>en compétition</u> (< 3 mois)	Loisirs Attestation sur l'honneur de non contre-indication médicale	Adultes Certificat médical <u>ou</u> attestation si certificat < 3 ans	Petite Enfance Attestation sur l'honneur de non contre-indication médicale

⚠ le formulaire d'assurance FFG (Section Gym) est désormais dématérialisé. Merci de vérifier votre adresse mail pour l'envoi.

RETOUR DOSSIER COMPLET UNIQUEMENT LORS DES PERMANENCES

Lun. 2 oct.	Mer. 4 oct.	Sam. 7 oct.	Lun. 9 oct.	Mer. 11 oct.	Sam. 14 oct.
17h30 - 20h	13h - 20h	9h-12h & 14h-16h	17h30-20h	13h - 20h	9h-12h & 14h-16h

AUCUN DOSSIER INCOMPLET SERA ACCEPTE

Extraits du règlement intérieur

Article 3 : Deux séances d'essai sont possibles avant l'inscription.

Article 4 : L'adhérent et son représentant légal **s'engagent à respecter le règlement intérieur et le protocole sanitaire.**

Article 7 : Il est interdit d'utiliser les agrès avant ou après les cours.

Article 8 : Les parents accompagnent le gymnaste jusque dans la salle (non sur le parking) et s'assurent de la présence de l'entraîneur qui le prend en charge pour la durée du cours. De même, les parents viennent reprendre leurs enfants dans la salle (non sur le parking) dès la fin du cours. Le CGSJA décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant et après leur prise en charge.

Afin de ne pas déranger le bon déroulement des entraînements, les parents ne pourront plus attendre dans la salle durant les cours. Le seul parent autorisé est celui qui accompagne son enfant au cours de MiniGym 1 le samedi matin (9h20-10h20). De plus, tout enfant licencié perturbant les cours pourra se voir refuser l'accès pendant une ou plusieurs séances.

Article 10 : Tout gymnaste inscrit dans un groupe compétitif doit participer aux compétitions pour lesquelles il aura été qualifié (sauf avis médical justifié). En cas de désistement non justifié médicalement dans les 48 h, le club se réserve le droit de demander le remboursement des frais engagés et pénalités appliqués par la FFGym.

Les compétitions « équipe » se font avec les tenues réglementaires : justaucorps pour les filles / léotard & short pour les garçons ; tenues à acheter au moment de l'inscription.

Pour les gymnastes ne souhaitant pas faire l'acquisition d'un justaucorps, une location sera proposée pour un montant de 20€ par compétition. En cas de fratrie, un tarif dégressif sera appliqué.

Article 15 : Seules seront acceptées les demandes de résiliation de l'inscription motivées par un certificat médical mentionnant l'arrêt immédiat de la pratique sportive. **Le remboursement au prorata de la période réalisée ne sera effectué pour aucun autre motif une fois les deux séances d'essai effectives.**

A titre exceptionnel sur cette saison 2023/24, il sera procédé à un remboursement (ou attestation fiscal d'abandon de remboursement) en cas d'interruption des cours suite à une nouvelle interdiction d'utilisation des locaux (hors période de congés scolaire). Ce remboursement sera à hauteur de 10€ par période de 30 jours, et sera réalisé au cumul en fin de saison.

Hygiène : Pour des questions d'hygiène, les gymnastes doivent porter des chaussures (tongs, claquettes,... hors chausson de gym) pour se déplacer dans les couloirs et les toilettes, et les ôter avant de marcher sur le praticable. Une caisse ou un sac pour regrouper ses affaires est recommandé.

Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur du CGSJA développé ci-dessus et m'engage à le respecter et le faire respecter par mon enfant.

J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant désigné ci-dessus, à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise / Je n'autorise pas les responsables à prendre toutes les dispositions médicales qui s'avèreraient nécessaires pour mon enfant ou moi-même et à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

MONTANT DE LA COTISATION :

€

cadre réservé au club

Mode(s) de règlement :

Cotisation

Engagement compétition

Espèces :

Espèces :

Chèques : Nombre :

Chèques :

Virement unique :

Pass'Sport 50€ :

Prise en charge Comité d'entreprise :

Coupons / Chèques ANCV :

Attestation de paiement / Facture acquittée :

Commentaires :

.....
.....
.....

Droit à l'image :

J'autorise / Je n'autorise pas le Club Group'Omnisports de St Julien L'Ars à faire paraître sur tout support (plaquette, site internet, diaporama,...) les photographies ou films sur lesquels mon enfant ou moi-même pourrions figurer.

Date et signature :

Certificat médical :

Attestation médicale :

Formulaire Sports pour Tous :

Règlement cotisation :

Règlement engagement :

Enveloppe timbrée :

Dossier traité par :

Saisi sur la base : le _____

Licencié 2023/2024 : le _____

Attestation / Facture :

transmise le _____

JOURNEE INSCRIPTION ET DECOUVERTE

Samedi 2 septembre : journée des associations de 14h à 18h au parc de la Sapinette.

Samedi 9 septembre à la salle : PORTES OUVERTES – Petite-enfance de 10h à 12h & Loisirs de 13h à 17h.

REPRISE DES COURS

Compét => mercredi 16 août Loisirs & Adultes => lundi 18 sept. Petite-Enfance => samedi 16 sept.

ASSEMBLEE GENERALE du Club : Vendredi 6 Octobre à 20h (démonstrations de 19h à 20h)

FETE du Club : Samedi 6 Juillet 2024